

DOCUMENT INDIQUANT LES
COÛTS APPROXIMATIFS DES
DIVERS ÉQUIPEMENTS ET
INFRASTRUCTURES
INTERMUNICIPAUX QUI SONT
PROPOSÉS DANS LE SCHÉMA

**ESTIMATION DU COÛT DU PROJET DE ROUTE DEVANT RELIER SAINT-DANIEL
(MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK) À LAMBTON**

Selon les orientations concernant le réseau routier telles que définies au point 5.1.1.3 du schéma d'aménagement révisé, la MRC de L'Amiante souhaite que le lien routier devant rejoindre Saint-Daniel (municipalité d'Adstock) à Lambton (MRC du Granit) soit réalisé dans les plus brefs délais. Cette route projetée serait d'une longueur d'environ 12,5 kilomètres dont environ 6 kilomètres sont situés à l'intérieur des limites de la MRC de L'Amiante. Selon l'estimation préparée par Fréchette LGL (une division de SNC Lavalin) le 12 janvier 2001, la partie des coûts de constructions pour la MRC de L'Amiante serait la suivante :

Budget brut	2 026 168 \$
Imprécision d'évaluation 25%	506 542 \$
Frais contingents 15%	379 906 \$
Taxes brutes 15%	436 892 \$
Grand total	3 349 508 \$

ESTIMATION DES COÛTS D'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le 1er janvier 2001, le gouvernement du Québec a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cette politique oblige toutes les MRC à se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles et ce, dans un délai de 2 ans suivant cette date. Les coûts pour l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles sont estimés à 120 000 \$.

ESTIMATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION DE L'AXE PRINCIPAL DU RÉSEAU CYCLABLE

MUNICIPALITÉ	ITINÉRAIRE	LONGUEUR (KILOMÈTRE)	TYPE D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE	COÛT ESTIMÉ AU KILOMÈTRE	COÛT ESTIMÉ POUR CETTE SECTION	REMARQUE
Sacré-Cœur-de-Jésus	Ancienne Route Un (première partie)	4,0	Chaussée désignée	1 200,00 \$	4 800,00 \$	
	Ancienne Route Un (deuxième partie)	6,0	Chaussée désignée	1 200,00 \$	7 200,00 \$	
		10,0		total estimé	12 000,00 \$	
East Broughton	rue Principale	0,75	Bande cyclable	3 000,00 \$	2 250,00 \$	
	Avenue Notre-Dame	0,25	Bande cyclable	3 000,00 \$	750,00 \$	
Sacré-cœur-de-Marie		1		total estimé	3 000,00 \$	
	Chemin du 8e rang Nord	6,3	Chaussée désignée	1 200,00 \$	7 560,00 \$	
	Chemin du 8e rang sud	2	Chaussée désignée	1 200,00 \$	2 400,00 \$	
	Route 269	1,4	Chaussée désignée	1 200,00 \$	3 600,00 \$	
		9,7		total estimé	13 560,00 \$	
Robertsonville	Route 269 (rue Saint-George)	1,2	Bande cyclable	3 000,00 \$	3 600,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée	4	Piste Cyclable	82 500,00 \$	330 000,00 \$	
		5,2		total estimé	333 600,00 \$	
Theftord Sud	Prolongement de la piste cyclable	0,5	piste cyclable	50 000,00 \$	25 000,00 \$	
	Piste cyclable existante	1,5		n/a	n/a	
		2		total estimé	25 000,00 \$	
Theftord Mines	Piste cyclable existante	8,82	Piste Cyclable	n/a	n/a	
		8,82				
Black Lake	Piste cyclable existante	3,6	Piste Cyclable	n/a	n/a	
	rue Christophe-Colomb	0,25	Bande cyclable	3 000,00 \$	750,00 \$	
	route Christophe-Colomb	0,5	Bande cyclable	3 000,00 \$	1 500,00 \$	
	rue Harmel	0,75	chaussée désignée	2 000,00 \$	1 500,00 \$	
	emprise d'une rue projetée	0,2	Piste Cyclable	82 500,00 \$	16 500,00 \$	
Black Lake	servitude de la ligne électrique 1473	1	Piste Cyclable	82 500,00 \$	82 500,00 \$	
	Chemin de Vimy (1ere partie)	1,7	Chaussée désignée	1 200,00 \$	2 040,00 \$	
		8		total estimé	86 790,00 \$	

ESTIMATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION DE L'AXE PRINCIPAL DU RÉSEAU CYCLABLE (SUITE)

MUNICIPALITÉ	ITINÉRAIRE	LONGUEUR (KILOMÈTRE)	TYPE D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE	COÛT ESTIMÉ AU KILOMÈTRE	COÛT ESTIMÉ POUR CETTE SECTION	REMARQUE
Coleraine	Chemin de Vimy (1ere partie)	1,8	Chaussée désignée	1 200,00 \$	2 200,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée de la mine Normandie	3,5	Piste Cyclable	20 000,00 \$	70 000,00 \$	
	Chemin de Vimy (2e partie)	6,2	Chaussée désignée	1 200,00 \$	7 440,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée	1,7	Piste Cyclable	82 500,00 \$	140 240,00 \$	
		13,2		total estimé	212 440,00 \$	
Disraeli Paroisse	Servitude sur les lots 33 à 47, rg 3	1,5	Piste Cyclable	82 500,00 \$	123 750,00 \$	
	Chemin du 3e rang	1,5	Chaussée désignée	1 200,00 \$	1 800,00 \$	
	Chemin du Pansu	0,65	Chaussée désignée	1 200,00 \$	780,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée	2,5	Piste Cyclable	82 500,00 \$	206 250,00 \$	
		6,15		total estimé	332 580,00 \$	
Ville de Disraeli	Emprise de la voie ferrée	1,1	Piste Cyclable	82 500,00 \$	90 750,00 \$	
	servitude	0,07	Piste Cyclable	82 500,00 \$	5 775,00 \$	
	route 112	0,43	Bande cyclable	3 000,00 \$	1 290,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée	0,74	Piste Cyclable	82 500,00 \$	61 050,00 \$	
		2,34		total estimé	157 575,00 \$	
Disraeli Paroisse	Emprise de la voie ferrée	2,3	Piste Cyclable	82 500,00 \$	189 750,00 \$	
		2,3		total estimé	522 330,00 \$	
Beaulac-Garthby	Emprise de la voie ferrée	3,7	Piste Cyclable	82 500,00 \$	305 250,00 \$	
	Emprise de la voie ferrée	1,3	Piste Cyclable	82 500,00 \$	107 250,00 \$	
		5		total estimé	412 500,00 \$	
	LONGUEUR TOTAL ESTIMÉE	73,7		TOTAL ESTIMÉ	2 111 375,00 \$	

NOTE : cette estimation des coûts provient des données du tableau 2 du plan de développement de la route verte dans la région Chaudière-Appalaches préparé par M. Beaulieu en mars 1999. Ces coûts ne comprennent pas l'amélioration de la chaussée pour une chaussée désignée